LES TROPHÉES DU COMMERCE

Une initiative CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

LES TROPHEES DU COMMERCE

Une initiative CCI

Fiche de transmission pour la catégorie « unions de commerçants[1] »

à transmettre par la CCIT à sa CCIR

Préambule

Cette fiche doit être remplie pour transmettre la candidature d'une union de commerçants quel que soit son mode de sélection.

Cette fiche doit être remise par mail à la CCI régionale (à votre référent CCIR) au plus tard le 15 février 2027.

Cette fiche de parrainage dûment remplie peut être accompagnée :

- Soit du dossier de candidature en cas de concours local organisé entre unions de commerçants
- Soit de pièces-jointes pour compléter le parrainage:
  - photos à transmettre en annexe (PDF, JPG ou PNG, qualité 300 dpi). La quantité et l'objet des photos sont laissés au choix.
  - Tout autre document de nature à convaincre le jury (articles de presse, lettre de recommandation, courriers de témoignages significatifs et argumentés d'une collectivité, d'une banque, d'une autre association ou organisme…).

Rappel : Les recommandations politiques sont exclues, à l'exception de ceux des Maires et Présidents(es) de Communautés de Communes.

[1] Le terme « union de commerçants » équivaut à « association de commerçants »

1. Informations sur la candidature

CANDIDATURE PRÉSENTÉE PAR LA CCI DE :

_____

Dossier suivi par :

_____

Téléphone :

_____

Courriel :

_____

LA CCI TERRITORIALE PARRAINE :

☐ Une union de commerçants dans une commune ou un territoire[2] de moins de 5 000 habitants

☐ Une union de commerçants dans une commune ou un territoire[2] de 5 000 à 10 000 habitants

☐ Une union de commerçants dans une commune ou un territoire[2] de 10 000 à 50 000 habitants

☐ Une union de commerçants ou une fédération d'unions de commerçants dans une commune ou un territoire[2] de plus de 50 000 habitants

[2] Lorsque l'union de commerçants représente un quartier ou un territoire la CCI doit expliquer comment elle estime le nombre d'habitants.

2. Informations sur l'union de commerçants

** Information obligatoire*

NOM DE LA STRUCTURE*

_____

NOM DU PRESIDENT* :

_____

ADRESSE*

_____

CODE POSTAL* _____ **VILLE*** _____

TEL ASSOCIATION _____

COURRIEL GENERIQUE _____

SITE WEB

_____

PAGE FACEBOOK

_____

PAGE INSTAGRAM

_____

AUTRE RESEAU SOCIAL (TWITTER X, THREADS, DAILYMOTION, YOUTUBE,...)

_____

Pour *le représentant principal* de la structure :

NOM : _____

ROLE OU MANDAT : _____

TELEPHONE* _____

COURRIEL* : _____

Si la structure a déjà reçu un « Trophée du Commerce » ou « Panonceau d'Or » (récompense nationale), merci de préciser en quelle année : _____

En quelques lignes, décrivez l'historique de l'union de commerçants*.

Budget 2025 de l'union : _____€

Nombre d'adhérents 2025 : _____

Pourcentage adhérents/Nbre de commerçants du territoire : _____%

Montant de la cotisation annuelle pour les commerçants : _____€

L'union reçoit-elle des subventions ? ☐OUI ☐NON **Part dans le budget total : _____%**

Nombre de salariés 2025 : _____

Si la structure a un logo de qualité JPG 300 dpi ou EPS vectorisé, merci de de le joindre à l'envoi mail.

3. Motivations

Qu'est-ce que ce parrainage met en avant :

☐ *action remarquable réalisée par la structure*[3] ☐ *durabilité et continuité*

☐ *Création / format nouveau de la structure* ☐ *collaboration avec la CCI*

☐ *autre*

Détaillez la raison pour laquelle vous avez sélectionné cette structure dans le cadre des Trophées du Commerce ?

[3] En 2026 les élus de la Mission nationale Commerce souhaitent mettre l'accent sur les actions remarquables afin qu'elles puissent être diffusées à l'ensemble du réseau.

4. L'implantation de l'union de commerçants

Type de territoire représenté :

☐ rue ☐ centre-ville ou quartier ☐ commune ☐ zone commerciale de périphérie
☐ Autre territoire _____

Existe-t-il d'autres associations de commerçants dans la commune ? ☐OUI ☐NON

5. Droit à l'image et utilisation des données

J'accepte que le réseau des CCI et les partenaires utilisent les photos transmises à des fins de communication dans le cadre des Trophées du Commerce :

☐ Oui
☐ Non